

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **LA HAUTE-YAMASKA AURA SON PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE**

**Granby, 20 octobre 2017** – Au cours de la dernière année, le conseil des maires de la MRC de La Haute-Yamaska a adressé une demande d'aide financière au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour l'élaboration d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Aujourd'hui, le conseil des maires est heureux d'annoncer avoir reçu une réponse positive du MAPAQ qui octroie à la MRC une aide financière jusqu'à hauteur de 40 000 \$.

Ce faisant, le MAPAQ reconnaît le dynamisme du secteur agricole dans la région ainsi que sa contribution sur le plan économique. « Alors que 78 % du territoire de la Haute Yamaska est situé en zone agricole et que l'on dénombre quelque 400 entreprises agricoles sur le territoire, la mise en place d'un plan stratégique pour mettre en valeur la zone agricole dans une perspective de développement durable est incontournable. Avec le PDZA, la MRC s'engage consciencieusement à épauler le secteur agricole dans son développement », souligne M. Pascal Bonin, préfet de la MRC.

En élaborant un PDZA, la MRC se dotera d'une vision globale afin de poser les actions nécessaires par rapport aux enjeux régionaux concernant le secteur agricole. Ce plan sera alors complémentaire aux outils mis en place par la MRC comme le Schéma d'aménagement et de développement révisé, le Plan stratégique en agroalimentaire 2014-2019, la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2017-2018 ainsi que le Plan directeur de l'eau 2017-2021.

Grâce au PDZA, la MRC désire atteindre notamment les objectifs suivants : promouvoir les entreprises agricoles et leurs produits ainsi qu'accroître ou diversifier les productions, les produits, les modèles d'entreprises ou les modes de mise en marché présents sur le territoire. De plus, la MRC entend faire reconnaître et appuyer la multifonctionnalité de l'agriculture, encourager le maillage entre les industries et les agriculteurs ainsi que le développement des activités complémentaires à l'agriculture, comme l'agrotourisme ainsi que la transformation et la vente de produits à la ferme. Le PDZA doit également positionner les terres agricoles et les forêts dans la planification de l'occupation du territoire.

Pour la réalisation du PDZA, la MRC souhaite collaborer avec l'Union des producteurs agricoles de la Haute-Yamaska. Ce faisant, la MRC espère renforcer le lien avec le milieu agricole et intégrer celui-ci plus en amont dans les projets qui le concernent. « En collaborant avec le milieu municipal, l'UPA désire avant tout protéger les activités agricoles et assurer une coexistence harmonieuse. Ensemble, nous pouvons dès maintenant valoriser notre agriculture et préparer l'avenir pour les prochaines générations », mentionne M. Jérôme Ostiguy, producteur laitier de Shefford et président du Syndicat de l'UPA de la Haute-Yamaska.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région.

– 30 –

Sources : Marlène Pawliw  
Coordonnatrice aux  
communications  
MRC de La Haute-Yamaska  
450 378-9976, poste 2239

Joëlle Jetté  
Coordonnatrice en communications  
Direction de la vie syndicale et des  
communications  
Fédération de l'UPA de la Montérégie  
450 774-9154, poste 6227